

01.07.2021 – 13:40 Uhr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE: La Conseillère aux Etats Johanna Gapany rejoint le Conseil de SUISA



L'Assemblée générale de SUISA a élu la Conseillère aux Etats PLR de Fribourg Johanna Gapany comme nouveau membre du Conseil. Les membres votants de SUISA ont également approuvé la modification du règlement général sur les placements; le critère de la durabilité sera désormais pris en compte en matière de placements financiers. L'Assemblée générale a en outre approuvé le résultat de l'exercice annuel de SUISA. Les recettes ont été inférieures à celles de l'année précédente en raison de la pandémie de Covid-19.

Zurich, le 1er juillet 2021 – La Conseillère aux Etats Johanna Gapany (FR) est désormais membre du Conseil de la coopérative des auteurs et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein (SUISA). Madame Gapany succède à l'ancienne Conseillère aux Etats Géraldine Savary (PS, VD). Johanna Gapany a été élue au Conseil des Etats en 2019. Elle est vice-présidente de la Commission des finances, membre de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC), ainsi que de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) et de la délégation auprès de l'Union interparlementaire.

La durabilité inscrite dans le règlement général sur les placements de SUISA

Les membres votants de SUISA ont par ailleurs approuvé une modification du règlement général sur les placements de SUISA. Il sera dorénavant tenu compte du critère de «durabilité» en plus des deux critères que sont la «sécurité» et la «liquidité» lors des décisions en matière de placements.

Le résultat annuel 2020 de SUISA terni par la Covid-19

Les membres de SUISA ont également approuvé les comptes annuels 2020 de leur coopérative et du groupe SUISA. Après une année 2019 record, le résultat annuel de SUISA a été inférieur en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Les recettes de SUISA issues de la gestion des droits d'auteur en Suisse et à l'étranger ont diminué de plus de 10%. Ce résultat s'explique notamment par le fort recul du chiffre d'affaires des droits d'exécution. Les concerts et autres représentations n'ayant pratiquement pas pu avoir lieu en 2020, le chiffre d'affaires a reculé de 34% dans ce domaine.

120,4 millions de francs seront distribués cette année aux compositeurs, paroliers et éditeurs de musique. Cela représente 15 millions de francs de moins qu'en 2020. SUISA ne prélève que 13,07% des droits qu'elle perçoit pour le compte de ses membres. En effet, sur 100 francs, la coopérative en reverse 87 aux auteurs et éditeurs de musique.

Comme en 2020, l'Assemblée générale s'est aussi tenue sous forme écrite cette année en raison de la pandémie de Covid-19. Les membres de SUISA ont eu la possibilité de voter par correspondance.

Le compte rendu de l'Assemblée générale de SUISA 2021 est disponible sur:

www.suisa.ch/fr/membres/assemblee-generale.html

Le rapport de gestion 2020 de SUISA est disponible en ligne à l'adresse suivante:

www.suisa.ch/rapportdegestion

Plus d'informations:

Pour les médias francophones :

Céline Troillet

Service juridique SUISA

Tél. +41 21 614 32 26

E-mail: celine.troillet@suisa.ch

Pour les médias germanophones :

Giorgio Tebaldi

Responsable communication SUISA

Tél. +41 44 485 65 03

E-mail: giorgio.tebaldi@suisa.ch

A propos de SUISA

SUISA est la coopérative des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein. Parmi ses quelque 40 000 membres, elle compte des créateurs de musique issus de tous les domaines. En Suisse et au Liechtenstein, SUISA représente un répertoire musical mondial correspondant à deux millions d'auteurs. Elle octroie des licences pour l'utilisation de ce répertoire mondial à plus de 120 000 clients. En 2017, SUISA a fondé, en collaboration avec l'organisation musicale états-unienne SESAC, la joint-venture Mint Digital Services. L'entreprise est responsable de la facturation et de l'administration au niveau international des licences de musique en ligne pour SESAC, sa filiale The Harry Fox Agency et SUISA. Elle offre également ses services à des maisons d'édition.

Forte de quelque 240 collaborateurs travaillant sur les sites de Zurich, Lausanne et Lugano, la coopérative génère un chiffre d'affaires de plus de 150 millions de francs. En tant qu'organisation à but non lucratif, SUISA répartit les recettes des licences, après déduction des frais administratifs, entre les différents auteurs et éditeurs de musique.
www.suisa.ch

Medieninhalte



Foto: Luan Bardi

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100005269/100873601> abgerufen werden.